

TRAVAILLER EN SERVICE ADOPTION

Code : FEXPEA

Les formations diplômantes dans le secteur médico-social, deviennent de plus en plus généralistes, permettant ainsi à tous les travailleurs sociaux d'exercer l'ensemble des missions selon le service où ils sont affectés. Des formations spécifiques permettant d'appréhender des domaines très particuliers, comme celui de l'adoption, deviennent ainsi indispensables pour compléter la formation initiale.

Dates : 20-21-22-23-24 novembre 2023

Horaires : 9 h 00 – 17 h 00

Durée : 5 jours / 35 heures

Nb personnes : 8 minimum / 15 maximum

Lieu : 253 (SEFOREX) – 253 rue du Faubourg Saint-Martin – 75010 PARIS

Tarif : 1 250 €

FORMATION

Public visé et prérequis

- Professionnels assurant des fonctions d'encadrement, titulaires d'un diplôme en travail social (ASS, EJE, ES), psychologues et amenés à travailler au sein d'un service adoption ou en charge d'une mission liée à l'adoption
- Travailleurs sociaux de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Travailleurs sociaux en démarche de reconversion professionnelle
- Psychologue ASE
- Tous professionnels ou bénévoles souhaitant avoir une vision globale sur l'adoption

Objectifs pédagogiques

- Connaître les bases juridiques et psycho-sociales nécessaires à l'intégration d'un service adoption ou à la mise en œuvre d'une mission liée à l'adoption
- Comprendre le sens de sa mission
- Avoir une vue globale de l'adoption au moment de la formation

Compétences visées

- Accompagner la rencontre entre le projet de candidats et le profil des enfants
- Adapter sa posture professionnelle pour favoriser cette rencontre
- Identifier la place et le rôle des différents acteurs et des instances à mobiliser dans l'accompagnement des projets de vies des enfants pupilles de l'Etat
- S'approprier le cadre légal relatif à l'adoption

Méthodes pédagogiques

- Apports des participants et échanges
- Analyses de cas (écrits, vidéo)
- Mises en situation
- Remise de supports et de documents de référence
- Echanges autour des pratiques et partage d'expériences

Modalités d'évaluation

La formation est sanctionnée par une attestation de formation. L'évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques est mesurée tout au long de la formation à l'aide d'exercices pratiques et d'études de cas, et de temps d'échange pour répondre aux questions des participants. Un questionnaire est également distribué en fin de formation pour mesurer à la fois la satisfaction globale des participants et la pertinence du contenu de la formation par rapport à leurs besoins. Après quelques mois dans le poste, il est possible de bénéficier d'une journée de suivi et d'accompagnement.

Intervenantes

- Géraldine LOUSSEL, juriste, formatrice, chargée de projets et d'études en protection de l'enfance de 2020 à 2022, chef de service adoption et correspondante CNAOP de 2010 à 2016, responsable territoriale de l'ASE de 2006 à 2010
- Nathalie PARENT, juriste, médiatrice familiale, formatrice, présidente EFA de 2012 à 2020, membre du CNPE et du CNAOP, présidente d'un conseil de famille de 2004 à 2016
- Patrizia VAUCHER, travailleur social au sein d'un service adoption/accès aux origines, correspondante CNAOP, titulaire du DU Attachement, formatrice CNFPT

CONTENU

1/ Le cadre juridique :

- Qu'est-ce que l'adoption ?
- Filiation et autorité parentale
- Adoption simple et plénière
- Qui sont les enfants adoptables ?

2/ L'accompagnement des candidats :

- L'agrément
- L'accompagnement des postulants avant et après l'agrément
- Les écrits professionnels

4/ Les pupilles de l'État :

- Les enfants adoptables en France
- Le statut de pupille
- Le tuteur et le conseil de familles des pupilles de l'état, qui fait quoi – le rôle de l'ASE
- L'accouchement sous secret
- L'enfant confié à la naissance

5 / Accompagner le projet de vie de l'enfant, un travail d'équipe :

- Théorie de l'attachement et besoins des enfants
- Du travail autour du projet de vie à l'accompagnement du projet d'adoption – « mettre un enfant en appétit de filiation » Cornelia Burckhardt : un enjeu pour le travail d'équipe ou un enjeu en termes de pluridisciplinarité et de partenariats
- Les alternatives à l'adoption
- L'apparentement
- L'arrivée de l'enfant dans sa famille et l'adoption au long cours

6/ L'adoption internationale

7/ La recherche des origines :

- Les personnes nées sous le secret
- Les personnes ayant connaissance de l'identité de leurs parents de naissance
- Les personnes ayant été adoptées à l'international

INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire ou inscrire l'un de vos collaborateurs à cette formation, merci de compléter, signer et nous retourner votre bulletin d'inscription (disponible sur notre [site Internet](#)) par mail à l'adresse formation@adoptionefa.org. L'inscription doit nous parvenir 11 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai, encadré par des modalités législatives, a pour objectif de permettre une période de réflexion suffisante avant tout engagement et faciliter l'annulation si nécessaire.

Contact

Fédération Enfance & Familles d'Adoption
Service Formation – 221 rue La Fayette – 75010 PARIS
Tel : 01 40 05 57 70 / 07 66 35 63 71
Mail : formation@adoptionefa.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Afin d'organiser votre venue dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez nous contacter aux coordonnées indiquées ci-dessus.

La formation est déclinable sur mesure. Nous contacter pour obtenir un devis.